

Coopérative Agricole UNEAL
Siège social : 1, rue Marcel Leblanc
62223 ST LAURENT BLANGY
RCS ARRAS D 385 110 234
Agrément N 11690

Procès-verbal du Conseil d'Administration du 09 Septembre 2022

Le 9 septembre 22, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis à Anzin St Aubin, Chemin des Filatiers, à 9H30, sur convocation du Président.

Etaient présents : Luc DESBUQUOIS, représentant des associés non coopérateurs ; Benoît DUBUS ; EARL des Basses Frenelles, représentée par Nicolas DEBRABANT ; EARL FAUVILLE Grégoire, représentée par Grégoire FAUVILLE ; EARL RINGÔ, représentée par Bruno RINGÔ ; Nicolas FERNET ; GAEC BLANCHARD, représenté par Adrien BLANCHARD ; GAEC LESAFFRE, représenté par Armel LESAFFRE ; GAEC St Jean au Mont, représenté par Angélique ALLOUCHERY, Bertrand HERNU ; Thomas QUANDALLE, SCEA BRABANT, représentée par Maxime BRABANT ; SCEA Christophe CANNESSON, représentée par Christophe CANNESSON ; SCEA DELORY, représentée par Gabriel DELORY ; SCEA DE LA FEUILLY, représentée par Philippe DENUNCQ ; SCEA des SEPT PLANETES, représentée par Sylvain VIDRIL ; Romain VAUCHEL.
Administrateur stagiaire : Philippe BREHON.

Etaient excusés : EARL DU BOSQUET, représentée par Emmanuel BELLIARD ; EARL de la HAUTE CANCHE, représentée par Laurent BUE ; EARL LECOCQ CG, représentée par Guy LECOCQ ; GAEC de la MARLIERE, représenté par Damien DEMEURE ; SCEA Ferme du Quesnoy, représentée par Anne VANDENBOSSCHE ; SCEA VANDAMME, représentée par Isabelle VERSTAEN

Assistaient également à la réunion : MM. Nicolas FOISSEY, Denis LEPERS, Jean-Philippe KERR, François RYCKEBUSH, Virginie PARISSAUX.

En qualité de représentants du personnel : Michel BELLENGIER, Jean-Marc BOITREL, Hervé CROHEM, Frédéric HAMEZ,

M. le Président constate que la moitié au moins des membres en fonction est présente et que le Conseil peut valablement délibérer.

.../...

Démission GAEC de la MARLIERE

Le Conseil prend acte de la démission du GAEC de la MARLIERE, devenu EARL DE LA MARLIERE, représenté par Damien DEMEURE, de son poste d'administrateur et décide de ne pas pourvoir à son remplacement.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

